

VILLE  
DE  
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du 27 avril 2026 -**

**Présidence de Monsieur Olivier RIOULT, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 36 membres.

**26/009/HN**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Désignation d'un Correspondant  
Défense pour représenter la Mairie des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Arrondissements**

Monsieur le Maire du 6<sup>ème</sup> Secteur soumet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

La circulaire ministérielle du 26 octobre 2001 a créé la fonction de Correspondant Défense pour répondre à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité.

Chaque Maire de France est appelé à désigner un Correspondant Défense parmi les membres de son conseil.

Le Correspondant Défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires de sa Mairie. Il a pour mission de sensibiliser ses concitoyens aux questions intéressant la Défense Nationale telle que le recensement, les journées d'appel de préparation à la Défense pour les jeunes, les métiers de la Défense, notamment lors du parcours de citoyenneté.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
VU LA LOI N°96-142 EN DATE DU 21 FÉVRIER 1996  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DÉLIBÈRE**

**ARTICLE UNIQUE** Est émis un avis favorable pour que Monsieur Didier BOUNOUS soit désigné Correspondant Défense pour représenter la Mairie des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements.

**Le présent projet de délibération mis aux voix a été adopté à l'unanimité avec abstention du groupe :**

**Pour Marseille, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements, la gauche, les écologistes et les citoyens rassemblés**

**Vu et présenté pour son enrôlement à une séance du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération du Conseil des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Olivier RIOULT**